

Gazette de Germigny L'évêque



«L'univers s'anime en des formes plus belles,
S'achève et se connaît en des esprits plus purs.»

Anatole France «Les Cerfs».

D

Discours prononcé par Madame Le Maire lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier 2019

« Chers amis,

Je suis toujours très heureuse de vous accueillir pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est un moment d'échange et de convivialité et bien sûr un temps privilégié pour vous présenter les réalisations de l'année précédente et nos projets pour la nouvelle année.

Je tiens à vous souhaiter à tous une excellente année 2019. Qu'elle vous apporte chaque jour, pour vous et ceux qui vous sont chers, joie et bonheur dans la santé et la sérénité.

Pour l'abbé Pierre, la sérénité, c'est l'acceptation de soi-même et de ce qui est.

Pour Henri Frédéric AMIEL, la sérénité, c'est le vrai nom du bonheur.

Alors, tentons l'expérience pour 2019 et, pour parvenir au bonheur, soyons sereins.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux réalisations importantes.

La première est le ravalement de la façade et du clocher de notre église Saint Barthélemy que nous avons inauguré le 13 mai dernier.

La loi du 2 janvier 1907 concernant l'exercice public des cultes précise que les églises paroissiales construites avant 1905 sont propriétés des communes, et affectées gratuitement aux diocèses qui en reçoivent l'utilisation exclusive et perpétuelle.

L'Église Saint Barthélemy fait donc partie du patrimoine communal. Nous avons le devoir d'en assurer sa préservation et prioritairement lorsque se pose un problème de sécurité.

En outre, GERMIGNY L'EVEQUE, baptisée par BOSSUET « Paradis terrestre de la Brie », méritait bien qu'on refit son église.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise CANARD de Coulommiers.

Le coût de l'investissement a été de 183 174 euros TTC. Nous avons bénéficié d'une subvention de 30 000 euros au titre du fonds d'équipement rural accordée par le Département que je remercie de nouveau et nous allons récupérer, au titre du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), une somme de 30 040 euros. Le coût définitif pour notre commune est donc de 123 134 euros.

La seconde réalisation est la réfection de l'allée des Noyers

Cet aménagement faisait partie de notre engagement électoral.

Comme je l'avais indiqué l'année dernière, nous avons dû adapter notre projet aux nouvelles contraintes budgétaires.

Nous avons réalisé cette année la première phase des travaux, la plus importante, celle qui sécurise les abords de l'école.



La nouvelle configuration de la voie oblige à réduire la vitesse. Côté école, des barrières protégeant les piétons ont été installées. Une trentaine de places de stationnement a été créée et le parking de la salle des fêtes a été mutualisé. Un cheminement piéton allant du parking à l'école a été conçu et, pour permettre un accès libre, la barrière a été remplacée par un portique.

Les travaux ont été confiés à la société PIAN dont le siège est situé à CLAYE SOUILLY. Le coût des travaux pour cette première phase est d'environ 210 000 euros TTC.

D'autres travaux, plus modestes, ont également été effectués comme :

- les peintures et revêtements de sol de la mairie qui est maintenant très accueillante ;
- la réfection des toilettes de l'ancienne salle des fêtes ruelle aux loups qui en avaient grandement besoin ;
- la pose d'un hydrant pour la sécurité incendie allée de la Pierre.

Quels sont les projets pour l'année 2019 ?

Au début de février, va débuter la seconde campagne d'éclairage public avec l'aide financière du Syndicat départemental des énergies de SEINE-ET-MARNE (SDESM). Tous les luminaires de la Résidence du Parc, soit une trentaine, vont être remplacés par des leds. Le coût des travaux est de 25000 euros TTC et la subvention du SDESM de 16 000 euros. Un luminaire sera aussi installé près de l'entrée de l'école primaire.

Pendant les grandes vacances scolaires, sera finalisé le second tronçon de l'allée des Noyers qui va de la cantine au rond-point des Marronniers. La voirie sera refaite avec un enrobé et des trottoirs seront créés.

Une fois cette seconde phase terminée, un engazonnement des parties en terre sera réalisé.

Au regard de nos capacités financières, nous envisagerons la réfection d'autres rues.

Nous espérons pouvoir enfin réaliser les peintures de l'école. La demande de subvention présentée au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018 nous a été refusée. Nous avons représenté le dossier pour 2019. Espérons que cette fois-ci une réponse positive nous sera donnée. Pendant ce mandat, et comme nous nous y étions engagés, un effort important a été consacré à la rénovation et la mise en sécurité des bâtiments scolaires (travaux de reprise en sous-œuvre de la dernière partie de l'école, réfection de la cour des primaires, jeu dans la cour des maternelles, transformation de l'ancienne cantine en centre de loisirs et de l'ancien centre de loisirs en local pour les enseignants, révision et nettoyage des toitures et gouttières, pose d'une clôture de sécurité autour des bâtiments).

Quelques mots sur notre PLU que nous espérons enfin voir voter en 2019. Le projet défini par le conseil municipal préserve notre village, son caractère rural. Nous espérons pouvoir voter le projet de règlement au cours de ce mois mais nous sommes tributaires du cabinet d'urbanisme qui a l'air totalement débordé...mais restons optimiste. Une fois voté, le projet sera transmis aux personnes publiques associées qui auront un délai de trois mois pour émettre un avis. A l'issue de ce délai, nous pourrons lancer l'enquête publique d'une durée d'un mois. Après l'enquête, nous pourrons voter le règlement définitif.

Une dernière information renforce mon optimisme quant à la préservation du caractère rural de notre village. La loi ELAN est venue modifier l'article 55 de la loi SRU en imposant l'obligation de construire du logement social uniquement aux communes de plus de 3500 habitants, quand ces dernières ne font pas partie de la métropole du Grand PARIS.

Je souhaite terminer mes propos par des remerciements.

Je remercie tous les élus du conseil municipal, mes adjoints, les conseillers pour leur disponibilité, leur engagement, leurs initiatives et la qualité de leur travail. J'associe à ces remerciements leurs proches qui acceptent ces absences nécessaires pour le bien de la collectivité.

Je veux ici avoir une pensée pour deux élus qui nous ont quittés cette année. Monsieur Patrick ROUILLON qui a été notre maire pendant plusieurs années et Monsieur Philippe HELM qui siégeait à nos côtés et était conseiller municipal depuis 2008. Qu'ils reposent en paix.

La première motivation d'un élu est de servir l'intérêt général. Je sais que beaucoup pensent que l'on peut mieux faire et c'est certainement vrai. Mais, nous avons le mérite de faire et nous y mettons tout notre cœur.

Pour leur efficacité, leur disponibilité, et je sais qu'ils y mettent aussi tout leur cœur, je remercie les agents communaux. Ils assurent des missions essentielles de service public de proximité, dans des conditions parfois difficiles (je repense aux inondations du début d'année 2018).

Quels que soient les domaines d'activité relevant des missions de la commune, je souligne aussi la qualité du travail étroit et efficace entre les élus et les agents des services de la commune.

Je souhaite remercier les institutrices de notre école élémentaire pour la qualité de leur enseignement et les relations d'écoute que nous entretenons.

Je remercie la Gendarmerie nationale et les sapeurs-pompiers pour leur travail de qualité relevant de leurs missions de prévention, de protection et de secours au service des Germinois.

Je souhaite enfin remercier les nombreuses associations qui animent notre village, chaque président, chaque bénévole pour le temps consacré à l'organisation des manifestations. Un petit clin d'œil, et un grand merci, à Jacky RISPINCELLE qui, après avoir brillamment animé le comité des fêtes, a décidé de passer le flambeau. Jean-Pierre GENICOT est le nouveau Président du comité des fêtes et je le sais tout aussi motivé.

La commission animation de la mairie n'est pas non plus en reste sur le plan des manifestations : le repas des aînés, le beaujolais nouveau, le Noël des enfants, la fête du village qui aura pour thème cette année « nos amis les bêtes ». Je compte d'ailleurs sur votre participation pour me remettre une photo de vous avec votre animal de compagnie qui sera utilisée pour confectionner une guirlande qui décorera notre village. Cette année, la commune animera aussi la course nature La Germinoise. Pour toutes ces animations, merci aux élus et merci aux bénévoles qui nous apportent leur aide car on ne peut faire sans vous.

Pour me résumer, je dirai que GERMIGNY est une commune pleine de vie, qui bénéficie d'un cadre agréable et où nous pouvons vivre en toute sérénité.

Je vous souhaite à nouveau une excellente année 2019!

Aline MARIE - MELLARE



La cérémonie, en présence de Monsieur le Député, fut suivie du verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois.

Cette année les fèves avaient comme thématique le cerf.

Spécialement créées pour l'occasion, elles sont en porcelaine et peintes à la main. Chaque exemplaire est unique.



Mairie

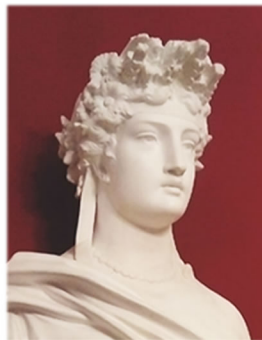
7, allée de l'Eglise

77910 Germigny-L'évêque

tel: 01 64 33 01 89

fax: 01 64 33 86 66

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



Permanence de Madame le Maire

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

Jours
d'ouverture

Matin

Après-midi

Lundi

XXX

16h à 18h30

Mercredi

9h00 à 12h

XXX

Vendredi

XXX

16h à 18h30

Samedi

10h00 à 12h

XXX

**Par arrêté préfectoral, nous vous rapellons que
le brûlage des déchets verts est interdit sur la commune**

Etat civil

Naissances :

BRAHMI Yannis né le 04 décembre 2018 à Meaux

NESPOULOUS Apolline Charlotte Marie née le 04 décembre 2018 à Meaux

ROGALA Théo Grégory Marc , né le 21 décembre 2018 à Meaux

GIRAUD Arthur Victor né le 01 janvier 2019 à Meaux

Décès :

FRANCIER Gisèle Lucienne veuve ROGEZ Daniel décédée le 26 novembre 2018

ZOGO Idelphonse Kouao décédé le 08 décembre 2018 époux de Laurencia ALI

LECLERC Liliane Marie Louise décédée le 09 décembre 2018 veuve de Paul CABAJ

HELM Philippe Régis décédé le 11 décembre 2018

Une nouvelle conseillère municipale pour Germigny L'évêque

Maman de deux grands garçons, je suis arrivée à Germigny l'Evêque il y a maintenant quinze ans.

Mes enfants étant scolarisés à l'école du village, c'est d'abord en tant que parent d'élèves que j'ai voulu apporter mon aide à l'équipe enseignante pour leurs ateliers mais aussi les séances des activités sportives et les sorties pédagogiques.



Lorsque Aline MELLARE m'a proposé de faire partie de sa liste pour les élections municipales en 2014, j'ai accepté car cet engagement était dans la continuité de ma volonté de participer de façon plus importante à la vie et au développement de notre village.

Aujourd'hui, je rejoins le conseil municipal pour servir au mieux les intérêts de notre commune.

Je souhaite notamment m'investir dans la commission communication et dans la commission animation.

Et pour commencer mon mandat, j'ai été ravie d'être présente à la cérémonie des Vœux du Maire ainsi qu'au repas des Aînés.

Je terminerai en vous assurant de mon engagement pour servir au mieux les intérêts de tous les germinois et de notre charmant village.

Carole BARRANGER

Cahier de doléances

Un cahier de doléances a été mis en mairie à disposition des germinoises et des germinois. Ainsi vous pouvez y inscrire vos revendications, vos souhaits pour améliorer la société.

Le cahier sera ensuite envoyé à la préfecture de Seine et Marne.

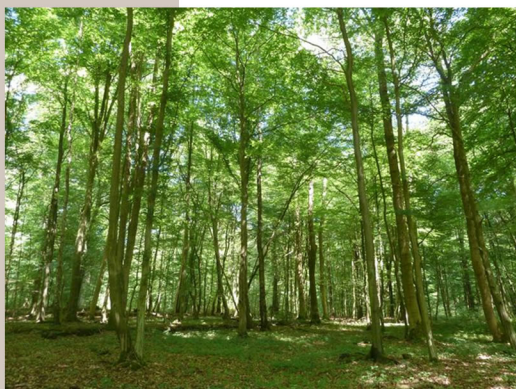
Le cahier de doléances est accessible et consultable aux heures d'ouverture de la mairie, pour les connaître merci de vous reporter en page 5 de cette gazette.

Avis de publicité

Chasse communale 2019/2020

Le bail de chasse des bois communaux arrivant à échéance, nous publions le présent avis afin de recueillir de nouvelles offres pour la location du territoire de chasse de la commune d'une surface totale de 65 hectares pour la saison 2019 / 2020.

Le critère d'attribution sera le meilleur prix. L'offre minimum à présenter sera de trois mille euro (3000€). En dessous, l'appel d'offre sera déclaré infructueux.



La date limite de remise des offres est fixée au 25 février prochain 18h30, l'ouverture des plis s'effectuera lors d'une séance de conseil municipal.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous remercions de vous adresser en mairie au 01 64 33 01 89

Marcher sur la route

Trottoirs et accotements

Si la chaussée est équipée d'emplacements réservés aux piétons - trottoirs ou accotements - il est obligatoire de les utiliser. Notez que les enfants de moins de huit ans circulant à vélo, à condition qu'ils roulent au pas et ne gênent pas les piétons peuvent également y circuler (article R412-34 du code de la route).

Sur la chaussée

Lorsque la route ne dispose pas d'emplacements réservés aux piétons, ceux-ci peuvent emprunter la chaussée en prenant les précautions nécessaires (article R412-35 du code de la route).

Ça s'est passé...

A.M.B.

SAMEDI 24 NOVEMBRE : DE BIEN JOLIES BULLES

C'est effectivement sous le signe des bulles que s'est déroulé ce repas du 24 Novembre 2018.

Une très belle ambiance a régné toute la soirée et c'est donc dans la bonne humeur que nous avons remis nos véhicules au chaud pour l'hiver et refermé la page de 2018.



Samedi 5 Janvier, les ANCIENNES MECANIQUES EN BALLADE ont donné le feu vert pour cette nouvelle année auprès de leurs adhérents, sympathisants et partenaires en les conviant autour de la traditionnelle Galette.

Ce fut un moment très sympathique où le programme 2019, fort prometteur, a été annoncé. Nous aurons d'ailleurs le plaisir de vous le relater au cours des prochaines éditions de la Gazette de GERMIGNY.



Arbre de Noël des enfants de la commune

Vendredi 9 décembre à 20h00, les enfants de Germigny étaient invités avec leurs parents pour assister au spectacle de Noël.

Cette année le père Noël avait disparu et les enfants ont prêté main forte aux Super héros venus à la rescousse pour le retrouver.



Les enfants ont beaucoup apprécié ce spectacle inter-actif et s'en sont donné à coeur joie.

Pour la seconde année la municipalité a offert aux familles une photo portrait de leur enfant avec le Père Noël. Les photographies ont été réalisées par Elodie Bello, photographe germinoise.

Nous remercions vivement les élues Andrée Chateau, Séverine Wurtz, Josiane Rispincelle ainsi que les bénévoles Charline Mivec et Danièle Briand pour la décoration de la salle et des extérieurs.

La soirée s'est terminée par un buffet de gourmandises et de boissons qui a régalé petits et grands.



elophoto@orange.fr



06.80.99.25.11



Photos d'identité à domicile

pour les personnes invalides,
aux normes administratives

Photos d'événements

Mariage, Baptême, Anniversaire,
Shooting,

Contactez Elophoto pour un devis

Photos d'identité

à Congis sur Théroouanne, sur RDV

Tirages photos

format standard 10x15,
Agrandissements, Posters,
Copies de photos,
Créations, Retouches, Montages

Le comité des fêtes

L'animation «dégustation d'huitres » et le réveillon de la Saint Sylvestre ont connu un franc succès. Les participants ont passé une excellente soirée.



Prochaine sortie: Le comité des fêtes vous propose une soirée dîner cabaret transformiste à l'Ermitage de Chalifert le samedi 6 avril. Un autocar attendra les participants Place de la Palée à partir de 18h45. Les réservations accompagnées d'un chèque de 75€ par personne sont ouvertes à partir du 4 février et sont à déposer soit en mairie soit au 7 allée des chênes. Pour tous renseignements contacter Jean-Pierre Genicot au 06 12 28 12 38 . Le nombre de places est limité.

Repas des Aînés

Dimanche 13 janvier les plus de 66 ans du village étaient invités par la municipalité à un repas spectacle. La journée fut très joyeuse et conviviale. Les participants ont joué le jeu de l'artiste venue les distraire avec des chants populaires et dansants.

Au menu soufflé de gambas à la crème de crustacés, palet de veau aux girolles et gratin dauphinois, brie de meaux et brioche perdue à la confiture de lait et caramel glacé. Ce fut une excellente journée, joyeuse et animée. Pour ceux qui ne pouvaient pas être présents, la municipalité offre une bouteille de champagne à venir chercher en mairie avant fin février.



Déclarer votre flamme

Pour la Saint-Valentin, déclarez votre amour sur le panneau lumineux de notre village. La Mairie vous invite à lui dire combien elle ou il, compte pour vous,

Votre message devra comporter au maximum 60 caractères (espace compris).

N'hésitez plus, vous avez jusqu'au samedi 9 février 2019 !

Vous pouvez déposer votre message en mairie sur papier libre en laissant vos coordonnées téléphoniques ou l'envoyer à Info@germignyleveque.fr

Calendrier des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Vendredi 22 février	Vente de crêpes et gaufres	Les germinions	16h30 devant l'école
Samedi 16 mars	Carnaval des enfants et goûter	Les germinions	Départ 15h00 Terrain de tennis
Dimanche 24 mars	Marché campagnard	Municipalité	Place de la Palée
Samedi 6 avril	Soirée Cabaret	Comité des fêtes	Départ 18h45 Place de la Palée
Dimanche 21 avril	Marché campagnard	Municipalité	Place de la Palée

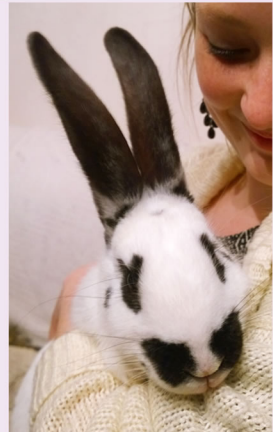
Préparation de la fête du village 2019

Cette année le thème de la fête du village sera «nos amis les bêtes». Nos animaux de compagnie seront à l'honneur.

Pour préparer cette manifestation, nous avons besoin de vous:

-> merci de nous remettre une photo de vous avec votre ou vos animaux de compagnie (dépôt en mairie ou envoi par mail)

-> nous recherchons aussi des bénévoles pour nous aider à réaliser des personnages en bois qui décoreront notre village à cette occasion.



A notre cher Philippe.

Le 11 décembre dernier Philippe Helm, conseiller municipal, nous quittait après un long combat contre la maladie.

Passionné d'histoire, Philippe était l'auteur des articles sur le patrimoine seine et marnais que les germinois appréciaient fort au vu des retours que nous avons eu. C'est pourquoi nous tenons à lui rendre hommage dans les pages «patrimoine» de notre gazette



Choriste dans les Vocalizes de Lizy sur Ourcq, il avait, avec ses compagnons de chant enchanté les germinois par les concerts donnés dans l'église de notre village. Des moments magiques inoubliables, où les chants arrêtaient le temps. Philippe était un passionné de musique. Le Barbier de Séville était son opéra favori.



Chanter, cuisiner, parler de l'Histoire, profiter de ses enfants et ses petits enfants, voici en quelques mots les passions simples de cet homme généreux, attentif aux autres, volontaire et profondément gentil.

Les cérémonies du devoir de mémoire lui tenaient à coeur et il fut souvent Porte drapeau considérant cela comme un honneur.

Germinois pendant 40 ans, il a rédigé la rubrique sur l'histoire de notre village en faisant des recherches minutieuses et étayées par des photographies d'époque ou des gravures. Vous pouvez retrouver le fruit de son travail sur le site de la commune.

<http://germignyleveque.fr/decouvrir-le-village/histoire/>

*«La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre.»
Acte / Scène : Le Barbier de Séville, I, 6 (1775)*

Hommage de Madame le Maire lors des obsèques de Philippe Helm.

«Je prends ici la parole au nom du conseil municipal pour évoquer Philippe en sa qualité d'élu.

Philippe faisait partie de l'équipe municipale depuis 2008.

Il était très assidu. Il n'a pratiquement jamais manqué un conseil municipal. Il participait à différentes commissions dont celle des finances, des travaux, de l'animation et de la communication. Au sein de cette dernière, il prenait particulièrement plaisir à rédiger des articles pour la gazette. Nous pouvions aussi compter sur son aide lors des manifestations.

Philippe était toujours d'humeur égale, d'une grande gentillesse, une personne attentionnée. Nous apprécions tous sa compagnie.

La dernière occasion qui nous a été donnée de partager un moment avec lui a été la cérémonie du 11 novembre. Il nous a présenté sa petite fille, officier de marine.

A chaque fois que Philippe avait l'occasion d'évoquer ses enfants, ses petits-enfants, on sentait dans sa voix beaucoup de fierté, d'admiration, voire d'émotion.

Philippe était un être aimant, un homme charmant et il va nous manquer.

A vous, Monique et à toute votre famille, je vous présente, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos plus vives et sincères condoléances ainsi que l'expression de toute notre sympathie.

A toi, Philippe, nous te remercions pour ton investissement au sein de notre commune, pour le travail accompli à nos côtés et pour tout ce que tu as su nous apporter

Cher Philippe, nous te faisons nos adieux, repose en paix.»

*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Carole Barranger

*T*irage : 590 exemplaires



*P*our vous informer:

www.germignyleveque.fr

*P*our nous suivre, la page facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

*P*our nous écrire:

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



*P*our lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple <http://www.flashcode.fr/>